Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 27 Rabiaa II 1441
24 Décembre 2019

N° 118

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution
Sociétés à responsabilité limitée **4106**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **4106**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **4112**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **4115**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **4117**
Avis aux créanciers **4122**
Convocations
Sociétés anonymes **4123**
Autres sociétés **4125**
Divers
Avis au public **4126**
Rectificatifs **4126**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan du Conseil National d'Accréditation "TUNAC" **4127**
Bilan de la Caisse Nationale de Retraite et de Prévoyance Sociale **4131**

CONSTITUTION

Sociétés à responsabilité limitée

Constitution d'une SARL

MF: 1261453 KA M 000

Suivant acte de constitution en date du 08/06/2012, enregistré à la recette des finances 1er Bureau Tunis sous le N°12507260, Quitt. M08773 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis guichet unique le 07/08/2012, sous le n° D11762013, il a été constitué une société à responsabilité limitée:

-Denomination sociale : AGADES OF INTER TRADING OFFSHORE COMPANY

-Siège social : IMMEUBLE VENUS B61 CENTRE URBAIN NORD TUNIS

-Capital social : 150 MD

-Durée : 99 ANS

-Objet : COMMERCE INTERNATIONAL.

-Gérance : Mahamat Al Béchir avec les pouvoirs les plus étendus.

2019R02696SRLB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Notice d'Information relative à l'augmentation du capital

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE EL HAFSIA - SA

Application des articles 164, 302 et suivants du code des sociétés commerciales.

IU : 28711X

MF : 28711X/N/M/000

1. Société De Développement Agricole El Hafsia -SA- Société anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne.

2. Siège social : Km1 route de Menzel Bouzelfa - Soliman - Nabeul.

3. Objet : Le développement agricole.

4. Durée de vie de la société : 99 ans de la date de sa constitution définitive.

5. Capital social : 1 900 000 Dinars divisé en 19 000 actions de 100 Dinars chacune.

6. Nationalité : Tunisienne

7. Régime fiscal : Droit commun.

8. l'assemblée générale extraordinaire du 28/11/2019 : Projet du procès-verbal déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Grombalia (Registre National des Entreprises) en date du 17/12/2019 sous le numéro de dépôt AC072242019. L'assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter le capital pour une partie par voie de compensation de créances certaines liquides à concurrence de 2 100 000 dinars et pour l'autre partie par apport en numéraire à concurrence de 4000 000 dinars avec suppression de droit préférentiel de souscription réservée à la société MEDDEB CONSULTING SARL «MC» et la création de 61 000 actions nouvelles de 100 dinars chacune c'est ainsi que le capital est devenu 8000 000 dinars divisé en 80 000 actions de 100 dinars chacune.

9. Dépôt des fonds : les fonds versés à l'appui des souscriptions à la deuxième partie de l'augmentation du capital en numéraire seront déposés dans un compte indisponible ouvert auprès d'ATTIJARI BANK Agence Soliman sous le numéro le n°000320044158145.

10. Modalités et délais de délivrance des titres : les souscriptions à l'augmentation de capital en numéraire seront constatées par une attestation de propriété délivrée par la Centrale Laitière du Nord, sur présentation des bulletins de souscription.

11. Droit aux dividendes prévenants des nouvelles actions : Les actions nouvelles souscrites porteront jouissance en dividendes à partir de la clôture des procédures de l'augmentation du capital.

12. Droits attachés aux valeurs mobilières offertes : Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires, proportionnellement au nombre d'actions émises.

13. Régime de négociabilité : les actions sont librement négociables suivants les stipulations statutaires.

14. Apport en nature : Néant

15. Tout actionnaire, détenant au moins le nombre minimum d'actions fixé par la loi dans le capital de la société a le droit pour assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, sur simple justification de son identité et d'une inscription de ses actions sur un compte tenu par la société et chaque actionnaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

16. Modalités de convocation des assemblées : Suivant les conditions légales.

17. Répartition des résultats : Conformément aux dispositions statutaires et la réglementation en vigueur.

18. le délai ouvert pour la souscription est de 15 jours à partir de la date de la publication au JORT avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription avant l'expiration dudit délai.

2019R02699SANB2

Avis aux actionnaires

SOCIETE DE CONDITIONNEMENT DES HUILES D'OLIVES «C. H. O»

Société anonyme

Au capital de 7.055.000 Dinars

Siège social : Route de Mahdia km 10 - Sfax

Identifiant Unique : 0504316T

Il est porté à la connaissance des actionnaires que :

Suivant p.v de l'assemblée générale extraordinaire du 10 décembre 2019, il a été décidé une augmentation de capital en numéraire pour un montant de 19.945.000 Dinars et ce par la création et l'émission de 199 450 actions nouvelles de 100 Dinars chacune, à souscrire et à libérer en totalité à la souscription portant ainsi le capital de 7.055.000 Dinars à 27.000.000 Dinars. Cette augmentation de capital est réservée à la société "CHO COMPANY".

La souscription à l'augmentation de capital en question devrait être exercée par les bénéficiaires dans un délai de 15 jours à partir de la date de parution du présent avis au JORT. Elle sera close par anticipation lorsque toutes les actions auront été souscrites avant les délais.

A cet effet, il a été décidé la suppression totale du droit préférentiel de souscription. Les souscriptions se feront au siège social de la société ci-haut mentionné.

L'assemblée générale extraordinaire du 10 décembre 2019 a donné tous pouvoirs à Mr Bilel Abdelhedi pour l'accomplissement de toutes les formalités légales et réglementaires jusqu'à la réalisation définitive de la dite augmentation de capital.

Les fonds provenant des souscriptions seront déposés dans le compte indisponible ouvert à la Banque Nationale Agricole. Agence Rue Taieb Mhiri, Sfax, sous le n° 03 700 019 0321 049636.

Le P.V de l'AGE précité relatif au projet d'augmentation du capital en numéraires a fait l'objet d'un dépôt provisoire au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 18/12/2019 sous le n°AC082262019.

2019X01580SANB2

Renouvellement de mandat et pouvoirs du Président Directeur Général

Société BEL AZUR HOTEL

SA au capital de 28.315.800 Dinars

Siège social : Hammamet

Identifiant Unique : 009393X

Aff CNSS : 39556171

Suivant PV du Conseil d'Administration du 22 Juin 2018 enregistré à la recette des finances à Hammamet le 23 novembre 2018, Quittance n°M125228, Enregistrement n°18805110, les administrateurs de la société ont décidé à l'unanimité de renouveler les fonctions et les pouvoirs du Président Directeur Général de la société Madame Sonia Khechine et ce pour la durée de son mandat d'administrateur devant expirer avec l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019.

Deux exemplaires du PV en question ont été déposés au tribunal de première instance de Grombalia le 21 décembre 2018 sous le n°201860965.

2019N00648SANB2

Nomination des Administrateurs et des commissaires aux comptes

Société BEL AZUR HOTEL

SA au capital de 28.315.800 Dinars

Siège social : Hammamet

Identifiant Unique : 009393X

Aff CNSS : 39556/77

Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire, du 22 juin 2018 enregistré à la recette des finances à Hammamet le 23 Novembre 2018, Quittance n°M125219, Enregistrement n°18805109, l'assemblée générale a décidé de nommer :

1- Monsieur Mourad Khechine et Mesdames Sallouha Miled Vve Khechine, Sarra Khechine, Sonia Khechine, et les sociétés : Ideal Sanitaire, Tunisie Porcelaine - S.A.G.E.T.H et CELOTO en tant qu'administrateurs pour un mandat de trois (3) années, 2017, 2018 et 2019 et devant expirer avec l'assemblée générale ordinaire qui devra statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

2- Monsieur Abderrazek Maalej en qualité de commissaire aux comptes de la société, pour les exercices 2017, 2018 et 2019.

Deux exemplaires du PV en question ont été déposés au tribunal de première instance de Grombalia le 21 décembre 2018 sous le n°201860967.

2019N00649SANB2

Notice d'information

Société Fidelium Finance

Société Anonyme au Capital de 218.750 Dinars

Siège social : Centre Urbain Nord Imm. Nour City Bloc B1.1 Tunis

MF : 1039188S

RC : n°B0111062008

Montant de l'augmentation de capital : 281.250 par l'émission de 28.125 actions nouvelles :

109.250 DT par conversion de créances

172.000 par augmentation en numéraire

Dépôt provisoire : Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 07 novembre 2019, enregistré à la REAS à Tunis le 13/11/2019 sous le N° 19507135 quittance N°M008644, a été déposé au Registre Nationale des Entreprises de Tunis en date du 12/12/2019 Sous le N° AC012202019.

Libération des fonds : les fonds provenant de la libération totale des actions sont prélevés des soldes des comptes courants ouverts au nom de deux actionnaires, tels que confirmé par le certificat délivré par le Conseil d'Administration en date du 05/11/2019 et approuvé par le commissaire aux comptes de la société.

Délai de souscription : Les souscriptions seront faites dans un délai ne dépassant pas 15 jours à partir de la date de publication de la présente, avec possibilité de clôture par anticipation.

2019403758SANB2

Augmentation de capital Notice d'information Herundo

Société anonyme

Au capital de 320.000,000 dinars

Siège social : 57, rue 8603, 2035 la CHARGUIA 1, Tunis

RNE: 1580015R

Matricule fiscal : 1580015/R/A/M000

Objet social : le conseil pour les affaires

Durée : 99 ans.

Augmentation de capital social d'un montant de : 130 000 dinars en numéraire par versements en espèces à libérer à hauteur de 50% lors de la souscription.

Dépôt provisoire : Le projet de l'augmentation qui a fait l'objet du procès - verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 19/04/2019 enregistré à la recette des finances de La Charguia le 12 juin 2019 sous le numéro 18702561 quittance N° M037831 a été déposé au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 18/06/2019 sous le numéro AC 01972019

Nombre d'actions à souscrire :13000 actions d'une valeur nominale de 10 dinars chacune à libérer à hauteur de 50% lors de la souscription par versement en espèces et qui sera réservé à Monsieur Becem Jalouli (10 000 actions) et Monsieur Nizar Bouguila (3000 actions).

Dépôt des fonds :Dans un compte indisponible ouvert au nom de la société auprès de l' UBCI agence Charguia - sous le numéro 11104000184308178813

Délais de souscription : 15 jours à compter de la date de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2019403786SANB2

Additif à l'annonce n°2019403416SANB2 parue sur le Journal Officiel de la République Tunisienne n° 104 en date du 5 Novembre 2019, Page n°3691

Les grands écrans de Sousse

Société anonyme

Identifiant unique : 1592770L

Capital social : 2.550.000 Dinars

Siège social : 13 rue du Lac Tana Les Berges du Lac, 1053 Tunis

Le projet d'augmentation du capital a été déposé au greffe du tribunal de première instance de Tunis (Registre National des Entreprises) en date du 08/11/2019 sous le n°AC011892019.

2019403800SANB2

Sté BigDeal S.A

Au capital de 20.000DT

Siège : Résidence jawhara Bloc D apt 1

rue madinat kadhima Ennasr 2 Ariana

Identifiant unique : 1226527L/A/M/000

Suivant le PV de l'AGE enregistré à la recette des finances Manzah 6 le 20/07/2017 sous le n° 17704618 quittance M088422, dont deux exemplaires de chacun ont été déposés au greffe du Tribunal de1ére instance de l'Ariana sous le n°201742061 le 15/09/2017, il a été décidé :

- Le changement de la raison sociale de la société Bigdeal S.A à la société Deal Factory S.A.

2019403801SANB2

FIRST INTERNATIONAL TRADING COMPANY «FITCOM»

S.A au Capital de 250.000 dinars

Siège social : 55 rue 8600 - Z. I LA Charguia 1 - 2035 Tunis Aéroport

Identifiant unique : 0312284m

Suivant procès - verbal du conseil d'administration tenu le 09 septembre 2019, enregistré à la recette des Finances de La Charguia, le 30 Septembre 2019, sous le numéro 19806277, quittance N°M095315 et, dont deux exemplaires ont été déposés auprès du Registre National des entreprises en date du 03 octobre 2019, sous le N° 201961143, les actionnaires ont décidé à l'unanimité :

- Nomination de Mr Ramzi Bouchamaoui en qualité de directeur général pour un mandat d'une année et délégation de ses pouvoirs ;

- Nomination de Mr Raouf Bouchamaoui en qualité de président du conseil d'administration pour la durée de son mandat d'administrateur ;

- Questions diverses.

2019403802SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société YAYA distribution

M. F : 1459786/X/A/M/000

Selon le PV de l'assemblée générale ordinaire du 26/03/2019 enregistré à la R.F El Bouhayra sous le n° 9702191 déposés au registre national

des entreprises en date du 23/09/2019 sous le n° 1459786X les associés ont décidé de désigner Monsieur Sofiene Ben Abid en tant que commissaires aux comptes de la société pour l'exercice 2018 – 2020.

2019T01637SRLB2

Transfert de siège social et nomination du cogérant

SUBATOMIC TECHNOLOGIES

SARL, au capital de : 5 000 DT

MF : 1559256F A M 000

Affiliation CNSS : 602592 - 28

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01/6/2019, enregistré à Ariana, à la recette des finances cité Administrative le 01/7/2019, enregistrement n°19702758, quittance n°89724, et une demande de mise à jour déposée au Registre National des Entreprises en date du 29/11/2019, dossier n°201988245, il a été décidé de :

- Transférer le siège social de la société du «81 Av. Habib Bourguiba, bureau 3 - 4, 2080 Ariana» au «59 Av. de France, 2013 Ben Arous», et de modifier l'article 4 de statuts en conséquence.

- Nommer Madame Rim Elaire en tant que cogérante de la société et de modifier l'article 14-1 de statuts en conséquence.

2019T01641SRLB2

BIOKAM INTERNATIONAL

Société à responsabilité limitée au capital de : 300 .000 DT

Siège social : 20 avenue Taieb M'hiri mégrine Riadh 2014 -Tunis

RC : B2434792005

MF : 0927004E/A/M/000

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 octobre 2019 et enregistré à la recette des finances de Mégrine le 07 Novembre 2019, numéro d'enregistrement 19504731, et quittance n°M079541 déposé au centre national du registre des entreprises, il a été prévu ce qui suit :

Augmentation de capital de 200.000,000 (deux cent mille dinars), le capital social sera ainsi porté de 300 000,000 DT à 500 000,000 DT.

Cette augmentation sera réservée exclusivement à un nouvel associé Mr Kamel Doghri, titulaire de la CIN n°00409760.

2019R02715SRLB2

Société Golden-Tex

Identification fiscale N°1432143Z

Suite au procès verbal enregistré à la recette des finances de Zaghouan en date du 18/12/2019 sous le N° 1974466 quittance M085202 du 18/12/2019 une copie de ce procès verbal a été déposée auprès du registre national des entreprises sous les N°201997671.

En date du : 19/12/2019

Il a été décidé ce qui suit :

- Dissolution de la société

- Après payement des frais du local de la société

- Après payement des frais de contrôles de douane

- Après régularisation de la situation fiscale

- Après régularisation de la situation auprès de la CNSS

Et export de tout matériel

Monsieur Charf Eddine ben Mahmoud ben Ibrahim est désigné pour accomplir cette tache.

2019R02716SRLB2

STE BACHA TECHNOSTONE «SARL»

Capital : 60 000 dinars

Sidi Hammed - 8050- HAMMAMET

MF : 1359031B/A/M/000

RC n° : B07144302014

CNSS n° 605273-90

Suivant procès- verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés de société BACHA TECHNOSTONE en date du 09/05/2018 enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 09/05/2018 sous le numéro 18802220 quittance N° M0588957, dont un exemplaires a été déposé au greffe du Tribunal de 1ère instance de Grombalia en date du 08/06/2018, les associés décident : le renouvellement de mandat de gérant Mr Ahmed Bacha pour une période de cinq ans avec tous les pouvoirs.

2019R02721SRLB2

Cession des parts et changement de gérant

Société «fatma du commerce»

SARL au capital de 5.000 dinars

Siège: Route de Sfax - 4070 M'Saken

MF: 1426327S

Suivant acte de cession, et PV, enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 30/04/2019 sous le N° 19101448-19801444 Quittance N° M001631-001627, dont deux copies de chacune ont été déposées au greffe du tribunal de Sousse sous n°D096662015, il a été décidé : La cession de toutes les parts sociales de l'associé Mr CHERIF Abdelmoumen (200 parts) au profit du nouvel associé Chaieb Moncef, la nomination de Mr Chaieb Moncef nouveau gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus à la place du gérant démissionnaire Mr Cherif Mohamed.

2019S01484SRLB2

Liquidation

Société AMARETTO

SARL au capital de 15.000 dinars

Identifiant unique: 1190860C

Siège social: Route Lafrane km 2 - Sfax

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 3 décembre 2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 8 décembre 2019 sous le numéro 19508552 quittance numéro M009088 dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises de Sfax le 13 décembre 2019 sous le numéro 201995365, il a été décidé ce qui suit:

1. La cessation d'activité et la dissolution de la société.

2. La nomination de monsieur Rafik Shabou liquidateur de la société.

2019X01568SRLB2

Liquidation

Société 2I Consulting

SARL au capital de 1.079 dinars

Identifiant unique : 0974020T

Siège social : Route de Tunis km 4 - Bouassida - Sfax

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 7 octobre 2019 enregistré à la recette des enregistrements des actes de sociétés de Sfax le 28 octobre 2019 sous le numéro 19507600 quittance numéro M008060 dont un exemplaire a été déposé au centre National du registre des entreprises le 1 novembre 2019 sous le numéro 201975096, il a été décidé ce qui suit:

1. La cessation d'activité et la dissolution de la société.

2. La nomination de monsieur Bilel Maalej liquidateur de la société.

2019X01569SRLB2

Société Gazbar de Miroiterie et verre

Matricule fiscal : 1219927G/P/M/000

En vertu du procès-verbal en date du 17/9/2019, 2 exemplaires ont été déposés auprès du registre national des entreprises de Gabès le 27/9/2019.

Il a été décidé :

- Passation de 100 parts sociales de Mr Nizar Gazbar à Mme Souhaila Bakouche.

- Nomination de Mr Ahmed Gazbar Gérant de la société.

2019M00433SRLB2

Augmentation de capital social

Société PARADIS AGRICOLE "S.A.R.L"

Capital social : 200 000 Dinars

Siège social : Chez Hamadi Karray, Rue Omar Khayam El Merazka

8050 Hammamet - (Tunisie)

M.F : 1480066 X N M 000

R.N.E. : 1480066X

C.N.S.S. : N°405002 - 27

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 2019, enregistré à la recette des finances de Hammamet le 16 décembre 2019 sous le n°19505869 (quittance n°M150313) et dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises - R.N.E. le 17 décembre 2019, il appert que les associés de la SOCIETE PARADIS AGRICOLE "S.A.R.L." ont décidé à l'unanimité ce qui suit :

- L'augmentation du capital social de la société d'un montant en numéraire de soixante cinq milles dinars (65 000 D) pour le porter de 200 000 Dinars à 265 000 Dinars et ce par la création de 650 parts sociales nouvelles de cent dinars (100 D) chacune à souscrire et à libérer intégralement en numéraire

- La modification corrélative des articles 6 et 7 des statuts relatifs au capital et aux parts sociales.

2019N00647SRLB2

Société «HOLIDAY RENT A CAR»

SARL au capital de 80 000 DT

10 Rue de la faculté Ennasr 2 - Ariana

Matricule fiscal : 381686L AM 000

Identifiant unique : 381686L

Suivant Procès verbal extraordinaire du 23/11/2019 enregistré à la recette des finances Menzah VI le 02/12/2019 Quittance N°152929, enregistrement N° 19707800, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises sous le numéro N°201992014 en date du 06/12/2019

Il a été décidé ce qui suit:

* Lecture du rapport de gestion pour les années 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018

* Approbation des états financiers pour les années 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018

* Affectation des résultats

* Quitus au gérant

* Nomination du commissaire aux comptes des années 2019, 2020 et 2021

* Mise à jour du statut de la société

2019403723SRLB2

Flower

SARL au capital de 4 353 600 Dinars

24 rue de l'Artisanat Z Charguia II - Tunis

ID : 005924K

CNSS n°1365-07

Suivant le Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 novembre 2019, enregistré à la recette des Finances de l'Ariana le 10 décembre 2019, sous le numéro 19708663, quittance n°131097, il a été décidé la constatation et l'approbation de la cession des parts sociales de M. Jamel AREM, des sociétés CHIC et DECO, présentant

la totalité de leur participation dans le capital de la société FLOWER et ce suivant les actes de cession de parts sociales en date du 31 octobre 2019 et enregistrés à la recette des finances Ariana le 07 /11/2019. Suite à cette cession, l'assemblée décide de modifier les statuts de la société. Deux exemplaires du procès - verbal et des dits actes de cession ont été déposés au centre national du registre des entreprises le 16 -12 - 2019 sous le n° 201995833.

2019403783SRLB2

Société Vinci immobilier S.A.R.L

Immeuble Edichem rue 8612 N°18

Charguia 1 Tunis

Cession de Parts

MF: 1097723SAM000

Suivant acte de cession de parts du 27/11/2019, enregistré à la recette des finances Charguia Tunis le 27/11/2019 quittance N° 110787 N° d'enregistrement 19107982, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 13/12/2019 sous le N° 201994846.

Il appert que Monsieur Hichem Ismail a cédé à la société Edichem 1000 parts sociales lui appartenant dans la société vinci immobilier.

2019403787SRLB2

Société Cleaning and Hygienne Company

SARL au capital de 10.000 Dinars

Siège social : 16 rue Sidi Ahmed Bouthnia cité Tahrir sup, 2042 Tunis

Identifiant unique: 1267132 W

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date de 26/10/2019, enregistré à la recette des finances El Manar, le 18/11/2019 sous le n° 19702501, quittance M075444, dont deux exemplaires ont été déposés au centre National des Registres des Entreprises, le 06/12/2019, il a été décidé:

- Nomination de Mr Mohamed Chihi Nouveau gérant de la société.

2019403789SRLB2

Computer graphic studio

Société à responsabilité limitée au capital social de 420.000 DT

Siège social : Tour des bureaux MB08, centre urbain Nord, Tunis

Matricule fiscal : 745448V

Suivant PV en date du 26/11/2013, enregistré à la recette des enregistrements des actes de société de Tunis le 29/11/2013, quittance n°15495, sous le n°13713178, dont 02 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis sous le n° :201354778 en date du 17/12/2013, il a été décidé ce qui suit:

- Acquisition de 16291 parts sociales dans le capital de la société CGS international

- Augmentation du capital social de la société par incorporation du compte courant associé de Monsieur Riadh Ghariani d'un montant de 190 000 DT pour le porter de 420.000 DT à 610.000 DT.

- Fractionnement de la valeur nominale des parts sociales de cent (100) dinars à dix (10) dinars.

- Autorisation de l'opération d'ouverture de capital social au consortium Tuniso-Koweitien de développement.

2019403797SRLB2

COMPUTER GRAPHIC STUDIO

Société à responsabilité limitée

Au capital social de 924.300 DT

Siège social : Tour des bureaux MB08, centre urbain nord, Tunis

Matricule fiscal : 745448V

Suivant PV en date du 04/05/2015, enregistré à la recette des enregistrements des actes de société de Tunis le 08/06/2015, Quittance n°7774, sous le n°15506200, dont 02 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis sous le n° 201534922 en date du 22/07/2015, il a été décidé ce qui suit:

- Transformation de la forme juridique de la société, d'une société à responsabilité limitée à une société anonyme.

- Attribution des actions.

- Adoption de nouveaux statuts de la société.

- Nomination des membres du premier conseil d'administration pour une durée de trois ans à savoir:

* Riadh Ghariani

* Rakia Aridh

* Dalila Gloulou Epouse Ghariani

* Abdelbasset Ben Moussa, représentant la CTKD

2019403798SRLB2

SINDBAD TRANSWORLD SERVICES

Société anonyme au capital social de 300.000 Dinars

Siège social : 02 Rue Sindbad, 1001, Tunis,

Matricule fiscal : 83564Q

Registre de Commerce : B 141021997

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 03 décembre 2019 enregistré à la recette des finances rue Ghandi le 11 décembre 2019 sous numéro 19805784, quittance n° M 113882 dont un exemplaire a été déposé au centre National du Registre des

Entreprises le 17/12/2019 sous le numéro 201996467. Il a été décidé ce qui suit :

- Renouvellement de Mr Lassaad Smeidia en qualité de commissaire aux comptes de la société pour une durée de trois ans au titre des exercices 2019, 2020 et 2021.

2019403806SRLB2

Agence africaine de consignation et de commerce

SARL au capital social de 500.000 dinars

Siège social : 05 Rue Ibn Roched, 1001, Tunis,

Matricule fiscal : 0000041K

Registre de commerce : B 148831997

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 03 décembre 2019 enregistré à la recette des finances rue Ghandi le 11 décembre 2019 sous numéro 19805783, quittance n °M 113878 dont un exemplaire a été déposé au centre National du Registre des entreprises le 17/12/2019 sous le numéro 201996470 .il a été décidé ce qui suit:

- Nomination de Mr Lassaad Smeidia en qualité de commissaire aux comptes de la société pour une durée de trois ans au titre des exercices 2019, 2020 et 2021.

2019403807SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé en date du 13 et 17 avril 2018 enregistré à la recette des finances d'Ezzahra le 18/01/2019 numéro 19200100 quitus n°M002600 Mr Mohammad Ali Ben Nabil el Hamzaoui a vendu à Mr Anis Ben Aissa Ben Sadek Haddad le fonds de commerce exploité pour tout commerce sis au 36 avenue de l'environnement Ezzahra Ben Arous.

Les oppositions doivent être présentées dans les délais légaux entre les mains de Maître Sellami Rochdi Avocat dont l'étude est au 11 rue Malta Seghira Tunis.

Le fonds de commerce est enregistré au registre de commerce du tribunal de Tunis sous le n°A0258142018.

Cette vente a été publiée au journal le quotidien en date du 17/12/2019.

MF : 513193 C

2019T01638FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 03/12/2019, enregistré à la recette des finances Sidi Hssine Tunis en date du 04/12/2019 sous le numéro 19203735 quittance numéro M104044, Mohamed Ameur Ben Abdessalem Laouiti commerçant titulaire de la CIN numéro 04605920 délivrée le 26/08/2004 ayant pour matricule fiscal 1343271KCN000 demeurant au 10 rue de Bolivie Bardo Tunis, a vendu à Houssem Ben Hbib Hammami titulaire de la CIN numéro 09453203 délivrée le 03/02/2017 demeurant au 15 Rue 3395 Sidi Hssine Tunis, la totalité du fonds de commerce exploité comme café de 1ére catégorie sis au numéro 01 Rue El Hani Residence El Mahdi Sidi Hssine -Tunis, et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions doivent être faites à la même adresse du local où le fonds de commerce est exploité, situé au numéro 01 rue El Hani residence El Mahdi Sidi Hssine Tunis, dans les 20 jours à compter de la publication de cet avis au JORT.

La présente annonce a été publiée au journal "La presse" le 18 décembre 2019.

2019T01639FCCC2

Donation de fonds de commerce

En vertu d'un acte notariat enregistré à la Goulette le 29/11/2019 quittance n°126888 enregistrement n° 19007092 Aida Ben Djemaa a donné à Moufida Ben Djemaa le Fonds de commerce à usage location des robes des mariées et autres services personnels, domicilié à 12 rue Erriadh Carthage Salambô.

Les éventuels créanciers du donneur devront, sous peine de forclusion, faire opposition entre les mains du bénéficiaire de donation dans son adresse 12 rue Erriadh Carthage Salambô, dans les 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

A noter que cet avis sera publié aux journaux quotidiens «el Chourouk» et «le Quotidien».

2019R02700FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

D'un acte enregistré à la recette des finances de Soliman du 12/12/2019 sous le n°19202621, quittance n°MO55636 Mme Rawedi Bakali a cédé à Mme Fatma Ayari épouse Aloui le fonds du commerce non inscrit sis au 01 rue d'Irak cité Eriadh Soliman avec ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront recevables à l'adresse du dit fonds de commerce.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien du 18/12/2019

2019R02704FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances à Boumhal le 16 décembre 2019 sous N° 19203261 quittance N° M062387, Mejda Triki CIN 10006930 vend à Safa Lazrag CIN 09632027 la totalité du fonds de commerce Salon de coiffure et vente des produits de

maquillage et parfum, sis 02 Av Habib Bourguiba, Bassatin Boumhal- Ben Arous.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce dans le JORT à l'adresse du Maître Yosra Zaghdoudi à son bureau sis 16 rue des martyrs, Mourouj 1.

Cette annonce a été publiée au Quotidien et Echourouk le 13 Novembre 2019.

2019R02714FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 03/12/2019 à la municipalité de Ksibet Elmadyouni, enregistré à la recette des finances de Ksibet Elmadyouni le 05/12/2019 sous n°19201457 reçu n° M033946, monsieur Hawala Sofiane Ben Ameur, titulaire de C.I.N N°06819065, demeurant à Café L'étoile avenue 9 avril Touza Monastir, a vendu à Monsieur Ben Hamouda Fathi Ben Salem, titulaire de la CIN 04146358, demeurant avenue Elhadj Ali Batout route Binbla Touza,

La totalité de son fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité sous forme de buvette nommé «Essayafa» au local commercial titulaire de l'identifiant unique sous n° 1024739/A, sis à l'avenue Haj Ali Batout à Touza gouvernorat de Monastir.

Les oppositions seront reçues vingt jours à partir de la date de la publication au JORT à la dite adresse de l'acheteur.

2019S01487FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notarié rédigé par les notaires maître Fourati Hichem et maître Hachicha Nizar le 04 octobre 2016, enregistré le 14 mai 2018 à la recette des finances de sakiet ezzit Sfax, quittance n°M032899 .Monsieur Mohamed Dhouib titulaire de la C.I.N. n°01117264 a fait donation du fonds de commerce avec toutes les composantes matérielles et morales exploité pour le commerce de tissu en détail, sise à la rue sidi belhassan N°72 sfax à son fils Sarhan Dhouib titulaire de la C.I.N. n°01348773.

Les oppositions seront reçues dans le délai légal à partir de la date de la publication de cette arnnonce au journal officiel de la République Tunisienne

Auprès de maître Fourati Hichem notaire à son bureau sise à l'avenue Hédi Chaker Sakiet Ezzit Sfax

Cette annonce a été publiée aux journaux «Echourouk» et « Le Quotidien» parus le vendredi 13 décembre 2019.

2019X01570FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, dont la signature est légalisée le 10/12/2019 enregistré à la recette des finances, de Sfax le 11/12/2019 sous le n° 19203794 quittance M145239, Youssef Hbaieb, dont l'adresse est à la rue Ali Balehouan el ain Sfax, a vendu à Walid Mahersi, dont l'adresse est El Arwika Sfax, un fonds de commerce exploité dans la vente des tissus.

Les éventuelles oppositions devraient être effectuées auprès de Maître Ismail Ben Messaoud, 3, rue Patrice Lumumba, Sfax dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cet extrait au jort.

Cette annonce a été publiée à "Alchourouk" du 20/12/2019.

2019X01576FCCC2

Renonciation d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé par devant le notaire Abdennadher Mohamed Sadok et son accesseur le 17 juillet 2019 enregistré à la recette des finances Sakiet Eddaîer le 23 juillet 2019, quittance n° M058470, une renonciation a eu lieu entre les héritiers du défun Taoufik Ellouz. Toutefois, Mme Faîda Ellouz, Fatma Ellouz, Wafa Ellouz et Wahiba Ellouz ont renoncé à leur droit de succession au profit de leur frère Slim Ellouz concernant le fonds de commerce sis à la route de Mahdia km 6 avenue Habib Bourguiba Sakiet Eddaîer Sfax dont l'objet est la vente de pièces de rechanges motocycles.

Cette annonce a été publiée aux journaux «assabeh» et «le temps» du vendredi 13 décembre 2019.

2019X01577FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon le contrat souscrit par le Maître Kammoun Khaled avocat à Sfax légalisé le 29/11/2019 qui a été enregistré à l'administration des finances à Chihia le 16/12/2019 sous le numéro M044565. Monsieur Ali Guesmi CIN 05743776 a vendu pour Monsieur Ahmed Saidi CIN 08610488 - tout son fonds de commerce consistant local de fruits secs qui se trouve route de Teniour km6 Chihia Sfax.

Pour toute réclamations vous pouvez consulter l'acheteur.

Dans un délai de 20 jours à partir de cette publication au journal officiel.

Cette annonce est publiée aux journaux Echorouk et le Quotidien le 9/12/2019.

2019X01579FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, dont la signature est légalisée le 9/12/2019 enregistré à la recette des finances, de Sfax le 11/12/2019 sous le n°19203793 quittance M145238, Walid Mahersi, dont l'adresse est à El

Arwika, Sfax, a vendu un fonds de commerce exploité à 141 complexe el arwika rue 14 Janvier Sfax dans la vente des tissus à Badie Dhifaoui dont l'adresse est à Bouhajla, Kairouan.

Les éventuelles oppositions devraient être effectuées auprès de Maître Ismail Ben Messaoud, 3, rue Patrice Lumumba, Sfax dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cet extrait au jort.

Cet avis a été publié le 20/12/2019 au journal Alchourouk.

2019X01581FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous Signé privé daté le 05/12/2019 enregistré à la recette des finances Hammamet le 05 décembre 2019 sous M146990 quittance n°19205691. Monsieur kamel ben taieb titulaire de CIN n° 05098050 a vendu un fonds de commerce lui appartenant se présente en "un kochek" avec tout ses éléments corporels et incorporels sis au 33 rue el yassmine Hammamet non enregistré au registre du commerce à monsieur Adel Ben Khaled titulaire de CIN n° 01819120.

Les oppositions doivent s'effectuer entre les mains de l'avocate maître Ben Ammar Mouna sis à la rue fadhel ben achour hammamet dans un délai de vingt jours (20) de l'insertion de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne (JORT).

2019N00646FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P daté le 16-12-2019, enregistré à la recette des finances de Béni Khiar le 18/12/2019, sous le n°19201851, quittance n°M043286, la STE LA BRUSCETTA SARL, IU : 1539488K, a vendu à Amel Bourbie, titulaire de la CIN n°09846525, la totalité du fonds de commerce avec toutes ses composantes matériels et morales exploité pour FAST FOOD, sis à Av. Habib Bourguiba Béni Khiar.

Toute opposition sera faite dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis au JORT auprès de l'acheteuse à l'adresse du fonds de commerce.

Cette annonce a été publiée aux journaux «le Quotidien» et Chourouk en date du 20/12/2019.

2019N00650FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 24/05/2019 et 21/05/2019 enregistré à la recette des finances LA GOULETTE en date du 05/12/2019 sous le numéro de reçu 128509 et le numéro d'inscription 19207223 ,Sarra Bent Fethi Ghnia résidente Zanket Essrarfi rue Medenine Tunis, a vendu à Marouane Ben Mouhamed Ben Ali trabelsi résident 5 rue Habib Thameur Hamem Chatt, la moitié du fonds de commerce exploité au local situé au magasin numéro 1 complexe commercial « AL Maweed » Khair Eddine El Marsa dans la restauration et au prix de quarante cinq milles dinars (45.000)dinars.

Les oppositions se font dans un délai de 20 jours à partir de la publication au J.O.R.T. entre les mains de l'acheteur à son domicile sus indiqué.

Cette annonce a été publiée au journal du Quotidien au 17/12/2019.

2019403785FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé en date du 16/06/2011, enregistré à la recette des finances de Sidi Bouzid le 23/07/2011 sous le n° 40968, Mr Tahar Mahmoudi a vendu à Mr Mounir Tlili le fonds de commerce exploité dans l'espace de l'ancienne piscine sis à la maison de jeunes Sidi Bouzid.

Cette annonce a été publiée au quotidien La presse du 19/12/2019.

2019403790FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 16/11/2019 et du 03/12/2019, enregistré à la recette des finances Sidi Hssine le 09/12/2019, quittance n° M105227, enregistrement n°19203790, Monsieur Dhaher Hmida, Tunisien, titulaire de CIN n°03174753, a vendu au nom de Monsieur Arbi Ben Mohamed Belgacem, Tunisien, titulaire de CIN n°06173305, par procuration en date du 15/11/2018, la totalité du fonds de commerce destiné au commerce du matériel électrique, sanitaire et quincaillerie, sis au 55 rue 18 Janvier 1952 (ancienne rue 4883) , cité El Fath, Sidi Hssine, Sijoumi, Tunis, son identifiant unique au registre national des entreprises 1300107N, à Madame Imen Dbira, Tunisienne, titulaire de la C.I.N n°04715252, les éventuelles oppositions doivent être adressées à l'acheteuse à son adresse au 53 rue 18 Janvier 1952 (ancienne rue 4883) , cité El Fath, Sidi Hssine, Sijoumi, Tunis, dans un délai de vingt jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel.

Cette annonce a été publiée au journal Alchourouk le 18/12/2019.

2019403805FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 05 décembre 2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1ér bureau le 13/12/2019 sous le n°19207955 quittance n°9629, la société Electroland, lU n°1289468N siège social rue 8612, impasse n°3, local n°9 Charguia 1, Tunisa céde à la société prestige Electro lU 1644184L siège social lmm elarwika local n°332, 1ér étage, Sfax, le fonds de

commerce destiné à la vente de produits électroménagers, électroniques et de meubles, exploité au local sis au6, rue d'Egypte, Lafayette, Tunis.

Les oppositions seront acceptées entre les mains de Maître Moez Ben Aissia, avocat dans son cabinet sis à 12 Av de la liberté, Tunis dans un délai maximum de 20 jours de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

L'acheteur élisant domicile à l'adresse de l'avocat sus - mentionnée.

Le présent avis a été publié au quotidien la Presse paru le 19 décembre 2019.

2019403808FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant le contrat de location daté de 05/09/2019 enregistré à la recette de finance Bab Souika du 03/10/2019 enregistrement N° 19302519, quittance N° M073586, Mme Hedia Bent Habib Ben Salem Ben Massoud titulaire de la carte d'identité nationale N° 05180848 du 01/07/1995, a loué à Mme Sonia Bent Khemaies Ben Belgacem Medini titulaire de la carte d'identité nationale N°02262149 du 24/06/2013 la totalité du fonds de commerce d'un restaurant sise à 24 rue Zaouia Boukria Tunis.

2019T01644FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant un contrat de location d'un fonds de commerce daté du 01/6/2019 édité par Maître Faker Boussema, enregistré à la recette des finances Téboulba le 17/12/2019 sous le numéro 19302384 Quittance numéro M053803, Mr. Chedli Ben Amor Mohsni a loué à Mlle. Salma Ben Tekaya tous le fonds de commerce situé au Av. Mahbouba Soussia 5080 Téboulba et exploité comme «Restaurant».

Et toute opposition se fait auprès du donneur susmentionné dans les délais exacts suivant le code du commerce.

2019S01479FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé le 29/11/2019 enregistré à la recette de finances Tebôulba le 04/12/2019 enregistrement n°19202301 quittance n°M051809, Mr Yassine Ben Mohamed El telmoudi titulaire CIN 06894234 délivrée le 31/03/2014 a loué à la société Soteq Réfrigération titulaire d'identifiant unique n° :1640879V représenter par son gérant Yassine Ben Mohamed El Telmoudi tout le fonds de commerce exploité à la vente et fabrication et entretient des équipements d'hôtellerie ,pâtisserie et de restauration situé rue 23 janvier Teboulba 5080 ; les oppositions doivent être déposées entre les mains du locataire domicilié rue 23 janvier Teboulba 5080.

2019S01486FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un syndic

Suivant procès - verbal du 20/09/2019 enregistré à la recette des finances Fouchena le 15/11/2019 enregistrement n° M088443, il est constitué un syndic des copropriétaires de résidence Chakaike Noomen 2 Fouchena composé de :

Le président : Mr Hsin Fatnassi

Le secrétaire général : Mr Ridha Allefi

Le trésorier : Mr Hichem Samaali

2019R02713APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : United for humanity

Avisé par une lettre recommandée n° RR161749387TT du 13 décembre 2016, accusé de réception le 18 septembre 2019

Objectifs : Faire progresser la société et consolider le principe de solidarité - contribuer aux efforts nationaux pour aider à développer les zones nécessiteuses - contribuer à la coordination entre les associations, la société civile et aux efforts officiels pour aider les indigent, les nécessiteux, les orphelins et les affligés.

Adresse : 06 Av. Mohamed 5 - Bloc B - Bu. B10 - 2015 Kram - Tunis

Président : Mohamed Taher Nasraoui.

Secrétaire général : Khalifa Makhlouf

Trésorier : Slim Drissi

2019R02717APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : «Association de Maintenance de la ville de Korbous et de préservation des patrimoines A.M.K.P.P»

Siège : Immeuble Jouvence 8041 Korbous

Objectifs :

- Contribuer à la préservation du caractère et des particularités architecturales de Korbous.

- Président de l'asociation : Mr Fathi Mrabah (investisseur).

Secrétaire général : Mr Walid Hamrouni (fonctionnaire)

Trésorier : Mr Ahmed Zayani (fonctionnaire).

2019R02718APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association des Amis des Bibliothèques et des Livres à Denden

Sujet : Association culturelle littéraire soucieuse d'encourager la lecture et d'encourager la pratique de l'écriture créative.

Siège : espace bib. Professionnel à la Dir. De la lecture publique 39 rue Asdrubal Lafayette Tunis.

Objectifs : encourager la lecture, la prise de conscience de l'importance du livre et stimuler la vie culturelle

Fondateurs :

Président: Guedri Aziza.

Secrétaire général : Kadri Lotfi.

Trésorière : Riahi Asma.

2019R02724APSF1

Constitution d'une association

En vertu du document d'achèvement de la constitution d'une association sportive N°2948 délivré par le commissaire régional de la jeunesse et de sports de Gabés en date du 17/12/2019 une association sportive a été constituée :

Nom de l'association : Association mazarat de sports individuels.

Adresse : zarath avenue de l'Environement 6026.

Objectif : sport

Fondateurs :

Président : dahmani fethi

Secrétaire général : Dahmani Boulbaba

Trésorière : Hajji kawthar

Nombre des membres : 04 membres

2019M00432APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association de protection de l'environnement et sauvegarde de l'oasis d'elhamma (APESO)

Adresse : rue hajej ben youcef elhamma 6020 Gabès

Sujet : développement et touristique

Objectifs :

1 - Contribuer au développement global et durable de la région et développé le tourisme oasien

2 - Contribuer au maintien de l'oasis d'elhamma et à la préservation du patrimoine naturel et culturel des pays, en cherchant à la reconstruire.

3 - Etablir le principe de la citoyenneté, et du bénévolat et diffuser la culture juridique.

4 - Relier les relations avec les composantes de la société civile à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

5 - Implanter la culture environnementale dans la société, en particulier chez les enfantes et les jeunes.

Les fondateurs

- Najeh khalil : président

- Makki Ahmed : secrétaire général

- Adouani Adel: Trésorier

2019O00064APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association de L'authenticité et renaissance du patrimoine à Sidi Daoud

Siège : Zawiyat Sidi Daoud la Marsa 2046

Objectifs : faire revivre le patrimoine originel de la région en organisant des célébrations et des soirées et en concentrant un festival annuel,

Président : Jebrane Bouraoui

Secrétaire général : Hamadi Tounsi

Trésorier : Khemais Ben Arous

2019403795APSF1

Constitution d'un syndic d'immeuble

Conformément au procès-verbal en date du 12 mai 2018 enregistré à la recette des finances le 23/12/2019 sous le N° 19808785 quittance N° 132532, un syndicat des propriétaires de la résidence Salim sise à Ras Tabia est constitué des membres suivants :

- Afaya Drissi : Président

- Souha Zaier : Trésorière

- Hichem Ben Daoud : Membre

2019403796APSF1

Constitution d'une association

Nom : Sada Cap Bon

Adresse : Rue d'environnement - El Mida 8044

Objectifs :

- Contribuer à perpétuer les principes de transparence, de gouvernance locale et participative au sein des communes et du conseil régional.

- Contribuer au développement des capacités des citoyens et définir leurs droits et devoirs envers la région.

Membres :

1 - Président : Mimech Anis

2 - Vice Président : Ben Romdhane Amir

3 - Secrétaire Général : Ben Sliman Malek

4 - Trésorier : Azzouzi intissar

5 - Chargé de communication; Farfra Nawres

2019403803APSF1

Homologation de résolutions

Nomination des membres du syndic des Copropriétaire

«DIAR EL HAMMAMET»

Suivant PV du l'assemblée des copropriétaires tenue le 01 septembre 2019 enregistré à la recette des finances Hammamet sous le N° 19804343 Reçu N° M120600 déposé à la municipalité de Hammamet il a été formé un nouveau bureau composé de :

MR Naoufel Neji : Président

Madame Najoua Kamoun : Trésorière

Madame Raja Ktiti : Membre

Monsieur Mondher B. Mlouka : Secrétaire général

2019403809APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet maître Adel Ansi

Avocat à la cour

Avenue Habib Bourguiba Gafsa

Tél : 76 201 003

MF : 0852940 B / P

La créancière poursuivante :

La Société Tunisienne de recouvrement des créances, en la personne de son représentant légal, société anonyme inscrite au registre de commerce auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° B196131999, ayant son siège social à l'avenue Habib Bourguiba n°52, Tunis

La débitrice poursuivie :

Société Sahara oasis «hôtel Touareg» en la personne de son représentant légal, société anonyme inscrite au registre de commerce auprès de Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°273 chronologique - 602 analytique, ayant son siège social à rue Jeans Jaurès. Tunis (matricule fiscal inconnu)

L'avocat poursuivant :

Maître Adel Ansi, avocat à la cour, avenue Habib Bourguiba, Gafsa.

L'immeuble saisi à vendre :

Le bien saisi consiste en un hôtel de catégorie 3 étoiles d'une surface totale de 31035 m², sis à la zone touristique de Ghlissia Douz Kebili, limité au nord par Ahmed Bou Ali et Amor Abdelaadhim, au sud par l'AFT, à l'est par héritiers Brahim Lajnef et Boubaker Fkih, à l'ouest par une route menant à la zone touristique.

Mise à prix :

Le prix de l'immeuble saisi est évalué au montant de huit millions huit cents quatre vingt et un milles huit cents quarante huit dinars (8.881.848.000) plus les honoraires et les frais judiciaires qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication :

La vente aura lieu le lundi vingt janvier deux milles vingt (20/01/2020) à partir de 9h du matin, devant la chambre des criées à la salle d'audience ordinaire du tribunal de 1ère instance de Kébili à son siège au palais de la justice de Kébili.

N-B :

L'immeuble saisi peut être visité et constaté tout les jours de la semaine, et la participation à l'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'avocat, après soit consignation du tiers du prix initial, soit par chèque certifié, soit par une caution bancaire irrévocable. Les étrangers doivent avoir être munis des autorisations administratives exigées par la loi.

2019T01640VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : SOFINREC, S.A inscrite au R.C Tunis n°120262001, sise au 27 bis, rue de Liban, Tunis.

Partie saisie : Tawfik Mhamdi, CIN : 05233105, résidant à cité Bassatine Mornaguia.

Avocat poursuivant : Maître Kamel Ben Fredj, 27 bis Rue Liban - Tunis.

L'immeuble saisi : des parts indivises soient 217 parts dans le titre foncier num : 11127 Manouba dénommé "bir allouch" d'une superficie de 5887 m². Il s'agit d'un lot de terrain contenant une villa.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 205250d.000.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mercredi 22/01/2020 à 9 H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Manouba.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour d'amples renseignements contacter l'Avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Manouba.

2019T01643VEPA1

Adjudication immobilière

Il sera procédé à la vente de l'immeuble ci-après le 23/1/2020 à 9 heures du matin à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Sousse au palais de justice de Sousse.

Le demandeur à la vente : Jameleddine Yacoub cin n°02859980, domicile élu chez son avocat Maître Hédi Boufares.

Le débiteur saisi : Mohamed Abderraouf Gazah C.I.N n°02837440 demeurant 8 Rue Oman n°109 Msaken.

L'immeuble mis en vente : la totalité de l'immeuble dénommé "Essaâda" objet du titre foncier n°70190 Sousse sis à Sousse délégation de Sousse. Gouvernorat de Sousse, rue Hammamet cité olympique de Sousse d'une superficie totale de 267 m² objet de la parcelle n°11 m², composée d'un rez-de-chaussée ayant des escaliers menant au premier étage, un salon; 2 chambres, un groupe sanitaire et cuisine, le premier étage comprend 4 chambres, une salle de bain et un balcon, équipée en eau

potable, électricité, gaz de ville, chauffage central et reliée aux conduites d'assainissement.

Les charges : 8 hypothèques inscrites au profit de la BIAT.

L'avocat poursuivant : Maître Hédi Boufares Avocat à la cour de cassation à son étude sise Rue Salah Saad à Sousse. (M.F : 80180 P)

Mise à prix : 299400 dinars (après réduction de la mise à prix de 40%) + les frais de la première adjudication et de la deuxième adjudication.

Observation : Pour consultation du cahier des charges contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse ou contacter l'Avocat poursuivant Maître Hédi Boufares. Pour participer à l'adjudication il faut consigner le 1/3 de la mise à prix ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable. Pour la visite de l'immeuble mis en vente chaque dimanche de midi à 13 heures.

2019S01474VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques

Il sera procédé le jeudi 23/01/2020 à 9h du matin, à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Sousse, à la vente de l'immeuble ci-après et suivant les conditions suivantes :

Le créancier : Banque internationale Arabe de Tunisie, SA, dont le siège social est à Tunis, 70-72. Avenue Habib Bourguiba, immatriculée au registre de commerce de Tunis sous le n°B187881996, élection domicile au bureau de son avocat Maître Lahmar Youssef sis à la Rue Docteur Calmette - Sousse.

Le débiteur saisi : La société BEN HMIDA DE Réfrigération, SARL, immatriculée au registre de commerce de tribunal de première instance de Sousse sous le n°B2759972006, MF : 0979252 F adresse M'Saken, route de Moureddine - Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Lahmar Youssef, Avocat à la cour de cassation, sis à la rue du docteur Calmette - Sousse. (MF : 342080S).

Le bien immobilier mis en vente : la totalité du titre foncier 42241 Sousse, constitué de la parcelle 723 dénommé «GHARS Abbess» d'une superficie totale de 1613m² situé à Mourdine délégation M'Saken gouvernorat Sousse qui est la propriété du débiteur saisi dont les droits sont inscrits à Sousse le 25/5/2010 Volume 549 n°239.

Il s'agit selon l'expertise datée du 24/10/2018 et faite par l'expert Helmi Mdimegh d'un terrain situé à Mouredine contenant une unité de conditionnement et de stockage des produits alimentaires.

Le terrain est délimité ainsi : Nord la route principale de Mouredine, Est, les parcelles 0479 et D483, Sud la parcelle D510 et Ouest la parcelle D523.

Il contient un bâtiment principal couvert d'une structure métallique couvrant les unités de conditionnement tout au long du côté sud fonctionnant avec des moteurs, un espace frontal pour stockage, un magasin couvert en métal et un petit atelier.

Mise à prix : Neuf cent vingt six milles dinars (926.000,000 DT).

La visite de l'immeuble : Se fait chaque jour au temps de travail sur rendez-vous.

Observation : Pour la communication du cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse situé à Sousse ou l'avocat poursuivant. Pour participer aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2019S01476VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble immatriculé

Sur saisie immobilière

Après la baisse de la mise à prix de 40 %

Partie poursuivante : la Banque de l'habitat en la personne de son représentant légal demeurant au siège de sa direction régionale à Sousse sis à la route touristique à Khezama à Sousse enregistré au registre de commerce auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B138811996 et qui a désigné son domicile au bureau de son avocat maître Mohamed Halloul sis avenue de la république à Hammam Sousse (MF : 0182736/V).

Partie saisie :

1- Riadh Ben Salah Zaak, titulaire de la c.i.n. n°00720244 du 01/12/2001, travailleur à l'étranger, demeurant à 26 rue Ahmed Tlili, Le Bardo, Tunis en sa qualité de débiteur et de caution réelle.

2- Nada Bent Abdelkader Bouhlila, titulaire de la c.i.n. n°05808760 du 27/10/2010, agent de bureau, demeurant à rue Abdelkader Jilani, cité Erriadh, Sousse, en sa qualité de caution réelle et solidaire.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Halloul, demeurant à son bureau sis avenue de la république, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité de l'appartement objet du titre foncier n°125293 Sousse d'une superficie de 115 m² ayant le n°10 sise au troisième étage du groupe bloc B de la résidence «JNINA» au niveau de l'angle nord-ouest du complexe immobilier situé à TANTANA, sous préfecture de Akouda, et comporte une salle de séjour, trois chambres, une cuisine, une salle de bains, un w.c et trois terrasses.

Mise à prix : Après la baisse de 40 % du prix. La mise à prix est fixée à cent soixante quinze mille et neuf cent cinquante dinars 175 950 DT auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le mardi 28/01/2020 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance Sousse 2 sise à l'avenue Yasser Arafat à Sahloul, Sousse.

Conditions de visite de l'immeuble : Chaque jour de 9 H à 17 H.

Pour plus d'informations il est possible de consulter le cahier de conditions de vente déposé au tribunal de première instance Sousse 2 ou bien au bureau de l'avocat poursuivant.

Pour participer à l'adjudication il faut déposer le tiers de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou bien une garantie bancaire à première demande et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation du gouverneur de la région.

2019S01483VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques

Suite à une saisie exécutive immobilière

Le 20/01/2020 à 9h de matin et suivants à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Mahdia sera procédé à la vente de l'immobilier ci-après :

Le créancier : Ezziddine Ben Ammar Ben Slimene Bouazize Awled Hannachi Chorbene Mahdia.

Avocat poursuivant : Maître Mrabet Adel Avocat auprès de cours de cassation immeuble Izdihar Sahloul Sousse. M.F : 1021253/T

Débiteur saisi : Sadok Ben Younes Ben Ahmed Bouaziz Ben Ali Ghrabia Awled Hannachi Chorbene Mahdia.

Immobilier mis en vente :

La totalité des parts de débiteur saisi dans les immobiliers situés à Awled Hannachi Chorbane Mahdia titre foncier 48126 Mahdia nommé «amna» sa superficie est égale 1456.384 parts de totalité de 8010 parts.

C'est un terrain planté d'oliviers et d'amandiers et la totalité des parts de débiteur saisi dans les immobiliers situé à Awled Hannachi Chorbane Mahdia titre foncier 3880 Mahdia nommé «imen», sa superficie est égale 12316.906 parts de totalité de 41688 parts. C'est un terrain planté d'oliviers. Ainsi que la totalité des parts de débiteur saisi dans les immobiliers situés à Awled Hannachi Chorbane Mahdia titre foncier 31835 Mahdia nommé «amna», sa superficie est égale 2365.452 parts de totalités de 13010 parts. C'est un terrain planté d'oliviers et d'amandiers.

Mise à prix :

Vingt huit mille sept cent vingt dinars huit cent vingt huit millimes (28.720.828Dt).

Observation :

Pour la communication du cahier de charge contactez le greffe du tribunal de 1ère instance de Mahdia ou l'avocat poursuivant pour participer aux enchères il faut consigner au moins le tiers de la mise à prix.

La visite de l'immobilier se fait chaque jour de 10h de matin jusqu'à 17h.

2019S01488VEPA1

Vente aux enchères publiques

La partie poursuivante : Mezaoui Feiza demeurante à la Rue Farhat Hached Ksibet El Medouini.

La partie saisie : Mr Fawzi l'Aouini demeurant à la rue Monastir - Moknine.

L'avocat poursuivant : Maître Ayed Yasmina avocat à la cour de cassation Immeuble Borj Khfacha 1 Monastir.

Immeuble mis en adjudication : la totalité d'une maison; la surface totale est 260 m² appartenant aux deux parties sis sur la route Ras El Wed Moknine.

Mise à prix : la valeur de la totalité de la maison est fixée à cent quarante trois mille dinars 143.000.000 outre les frais de poursuite qui seront fixés le jour de l'audience.

Lieu et date de la vente : la vente aura lieu au tribunal de première instance de Monastir le mercredi 22/01/2020 à partir de 9h du matin.

Visite de l'immeuble : S'effectuera tous les jours heure de travail pour participer aux enchères il faut consigner le 1/3 de la mise à prix.

La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal ainsi qu'à l'étude de l'étude de l'avocat poursuivant Maître Ayed Yasmina.

2019S01489VEPA1

Vente d'un fonds de commerce

Le sieur Zouari Morched Huissier Principal judiciaire à Sfax informe qu'en vertu du jugement n°60492 du 11/3/2019 issu du tribunal de première instance de Sfax sur demande de Monsieur Hakmouni Rochdi son lieu choisi chez Professeur Hakmouni Hela Avocat à Sfax - A été décidé la vente du fonds de commerce sujet de la saisie exécutoire à l'encontre de Monsieur Kesentini Abdel Hamid situé rue sidi belhasen souk Kanoun n°37 la Madina El Arbi Sfax dont son activité est artisan Bijoutier. Sa superficie est de 4.59 m² avec toutes ses composantes matérielles et morales et pour le dernier acheteur.

Prix de l'ouverture : 3.150.000 DT

Date et lieu de la vente : Jeudi 23/01/2020 à dix heures du matin au lieu de la vente du fonds de commerce. Il vous est possible de voir le cahier de charges chez l'Huissier judiciaire ci-dessus mentionné - Aussi

il vous est possible de voir le lieu du fonds de commerce durant tous les jours de la semaine pendant les horaires administratifs.

Les dépenses : L'acheteur qui aura l'adjudication, supporte les dépenses des procès verbaux rédigés en vertu de l'exécution de jugement ci-dessus mentionné ainsi que les dépenses d'enregistrement du procès-verbal de la dite vente et de publication de celle-ci. Ces dépenses seront proclamées le jour même de l'addiction lors de leurs précisions d'une façon définitive.

Note : Il n'est possible d'adhérer aux enchères publiques qu'aux personnes qui ont dument présenté un chèque certifié d'un montant s'élevant à 1.050.000 DT auprès de l'Huissier judiciaire ci-dessus mentionné.

II n'est aussi possible d'adjuger que les personnes qui ont présenté tout le montant et les dépenses numéraires ou par un chèque certifié de l'existence de la provision. Le vend est libère présenter les notifications survenues à l'article 190 du journal commerce concernant les opérations commerciales et les bénéfices des trois dernières années financières

Pour de plus amples information, prière contacter l'Huissier notaire Professeur Zouari Morched à son cabinet situé Avenue Habib Bourguiba lm intilaka 2 Sfax 3ème étage ou bien par téléphones 74 225 584 - 98 413 557.

2019X01571VEPA1

Vente d'un fonds de commerce

Le sieur Zouari Morched Huissier Principal judiciaire à Sfax informe qu'en vertu du jugement n°60492 du 11/3/2019 issu du tribunal de première instance de Sfax sur demande de Monsieur Hakmouni Rochdi son lieu choisi chez Professeur Hakmouni Hela Avocat à Sfax - A été décidé la vente du fonds de commerce sujet de la saisie exécutoire à l'encontre de Monsieur Kesentini Abdel Hamid titulaire de la CIN n° 01260244 situé rue sidi belhasen souk Kanoun n°38 la Madina El Arbi Sfax dont son activité est artisan Bijoutier. Sa superficie est de 2.93 m² avec toutes ses composantes matérielles et morales et pour le dernier acheteur.

Prix de l'ouverture : 7.220 ,000 DT

Date et lieu de la vente : Jeudi 23/01/2020 à dix heures du matin au lieu de la vente du fonds de commerce.

Il vous est possible de voir le cahier de charges chez l'Huissier judiciaire ci-dessus mentionné - Aussi il vous est possible de voir le lieu du fonds de commerce durant tous les jours de la semaine pendant les horaires administratifs.

Les dépenses : L'acheteur qui aura l'adjudication, supporte les dépenses procès-verbaux rédigés en vertu de l'exécution de jugement ci-dessus mentionné ainsi que les dépenses d'enregistrement du procès-verbal de la dite vente et de publication de celle-ci. Ces dépenses seront proclamées le jour même de l'addiction lors de leurs précisions d'une façon définitive.

Note : Il n'est possible d'adhérer, aux enchères publiques qu'aux personnes ont dument présenté un chèque certifié d'un montant s'élevant à 2.407,000 DT auprès de l'Huissier judiciaire ci-dessus mentionné.

II n'est aussi possible d'adjuger que les personnes qui ont présenté tout le montant et les dépenses numéraires ou par un chèque certifié de l'existence de la provision. Le vend est libère présenter les notifications survenues à l'article 190 du journal commerce concernant les opérations commerciales et les bénéfices es trois dernières années financières

Pour de plus amples information, prière contacter l'Huissier notaire Professeur Zouari Morched à son cabinet situé Avenue Habib Bourguiba lm intilaka 2 Sfax 3ème étage ou bien par téléphones 74 225 584 - 98 413-557.

2019X01572VEPA1

Vente d'un immeuble après réduction de la mise à prix de 40 %

Maître Djemal Abdessalem

Avocat à la cour de cassation

Complexe Sfax 2000 Bur n°16 Sfax

Télé : 74 404 778

Le saisissant : Ghroubi Slim, réparateur des bicyclettes et motocyclettes, avenue Bourguiba impasse Ghroubi n°6 Sakiette Ezzit Sfax.

Le saisi : Trigui Monia, tailleur, impasse Ghroubi n°6 Sakiette Ezzit Sfax.

L'immeuble saisi : Toute la parcelle du terrain sise à la route de Tunis km 5 avenue Bourguiba impasse Ghroubi n°6 Sakiette Ezzit Sfax, il concerne un terrain de terre bâti d'une surface de 618 mètres carrés (le bâtiment 150 mètres carrés).

Ses frontières : Du Sud zenka, de l'Est Trigui, du Nord Trigui, et de l'Ouest Trigui.

Ses mesures : de l'Est vers l'Ouest des deux cotés le Sud et le Nord 26.00 m, puis du Nord vers le Sud des deux cotés l'Est el l'Ouest 25.50 m.

La mise à prix : Soixante six milles Dinars (66.000.D000) après réduction de la mise à prix 40 % majoré 2.015.D583 millimes frais des premières procédures.

La date et l'heure de l'adjudication : La vente aura lieu au tribunal de première instance de Sfax. Chambre des ventes immobilières le lundi vingt janvier deux milles vingt (20/01/2020) à huit heures et demi du matin et après.

Remarque : La visite de l'immeuble saisi est possible tous les jours pendent les heures de travail

administratif; pour plus d'informations veuillez contacter l'avocat poursuivant précité ou le greffe du tribunal de première instance pendant les heures indiquées.

2019X01578VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière

Etude Maître Moalla Lobna, rue Abou Kacem Chebbi immeuble Alyssa centre 2ème étage bureau n°211 Sfax.

Créancier saisissant :

Abderraouf Ghorbel entant que syndic de la faillite de la société Amico pour la confection des vêtements prêts, son domicile élu bureau Maître Moalla Lobna sis rue Abou Kacem Chebbi immeuble Alyssa centre 2ème étage bureau n°211 Sfax.

Débiteur saisi :

Mounir Chtourou sis à avenue Habib Bourguiba, n°30 entrée Chtourou Sakiet Ezzit Sfax n° cin 01301691

Avocate poursuivante : Maître Moalla Lobna, rue Abou Kacem Chebbi immeuble Alyssa centre 2ème étage bureau n°211 Sfax.

Immeuble saisi :

Consiste d'un 1/3 indivis d'un immeuble sis à route de Tunis km 5 Sfax, surface de 1137 mètres carrées, contenant terrain clôturé avec une maison et un entrepôt, un studio et une toilette qui se trouvent dans le coin nord -Est ; ses mesures 30.90 mètres du coin nord-Est du Sud et s'oriente vers l'ouest 18 m, puis vers le nord 11.20 m, vers Ouest 23.70 m, vers le nord 28.00 m et vers l'Est 37.75 m qui est lié par le premier coin où s'effectue le processus de mesure elle est délimité du nord du terrain propriété de Ridha Maalej, de l'Est les héritiers de Ahmed Chtourou, de Sud une entrée d'une part et Moncef Chtourou, d'autre part, et Ouest Moncef Chtourou et pour la maison, elle comporte une véranda qui conduit à une chambre d'accueil et un couloir s'ouvre sur 3 chambres, des salles de bain, toilettes et une cuisine. Celle-ci, s'ouvre aussi sur une véranda au Sud-ouest et un escalier qui conduit vers le toit et son chambre, son état de construction est parfaite et bien équipé.

Mise à prix :

La mise à prix de la propriété à vendre a été estimée à cent mille cinquante dinars (100.050.000 D) auquel s'ajoutent les frais et toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le un tiers (1/3) du montant de la mise à prix avant la date l'adjudication et ce par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers désirant participer à l'adjudication doivent au préalable avoir une autorisation de Monsieur le gouverneur.

Date de l'adjudication :

L'adjudication aura lieu le lundi vingt janvier deux mille vingt (20/01/2020) à partir de neuf heures du matin, à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax.

Observations :

La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu pendant les horaires du bureau. Pour de plus amples renseignement contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax où a été déposé le cahier des charges, ou à l'étude de l'avocate poursuivante dont le bureau est sis à rue Abou Kacem Chebbi immeuble Alyssa centre 2ème étage bureau n°211 Sfax.

2019X01582VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître El Arbi Zarrouk

Avocat après la cour d'appel

48 Rue d'Iran, Tunis 2ème Etage Bureau 7

Tel : 55 611 011

MF : 1191497/H/P/000

Partie poursuivante : AMEN BANK, Société Anonyme, agissant par son représentant légal dont le siège social est à Tunis Avenue Mohamed V, immatriculé au registre commercial au tribunal de première instance de Tunis sous le n°B176041996.

Partie saisie : Ahmed Ben Sadok Drira titulaire de la CIN n°00629246, domicilié à 11 rue Abdelaziz Thaalbi, Le Bardo, Tunis (en sa qualité de caution hypothécaire de la Sté BELLA NOURA).

Avocat poursuivant : Maître El Arbi Zarrouk, 48 rue d'Iran, Tunis 2ème Etage Bureau 7.

L'immeuble saisi : la propriété saisie dénommée "III MELKET AZOUZ" objet du titre foncier n°125373 Tunis, sis à 11 rue Abdelaziz Thaalbi, le Bardo Tunis, consiste en un terrain rectangulaire d'une superficie de 521 m² sur lequel est édifié au centre une construction principale pour vocation d'habitation composée d'un rez-de-chaussée et deux étages. Sur la partie Sud Ouest il est édifié un Studio. Sur la partie Sud Est il est édifié un dépôt. 1- En ce qui concerne la construction principale pour vocation d'habitation, elle est constituée d'un rez-de-chaussée et deux étages; le rez-de-chaussée se compose d'un balcon, un couloir à l'intérieur, un séjour, une salle de réception, trois chambres, cuisine et un hall. Il est équipé d'eau potable et d'électricité. Le premier étage est composé d'un balcon couvert, un couloir, une salle de réception, quatre chambres, une salle de bain, une cuisine et un WC. Il est équipé d'eau potable et d'électricité. Le deuxième étage consiste en un petit appartement pour habitation (studio) composé d'une salle de réception, trois chambres, une salle de bain, une cuisine et une buanderie. Il est équipé

d'eau potable, d'électricité et du gaz de ville. La construction principale est d'une superficie de 394 m². 2- En ce qui concerne les constructions secondaires elles consistent en un Studio composé d'une chambre vaste et équipements plus une petite cuisine et un WC; le tout est d'une superficie de 58 m². On trouve aussi un dépôt. La partie restante de la propriété consiste en un terrain nu exploité couloirs et jardin contenant un amandier, quatre citronniers, un laurier, un grenadier, un olivier et autres plantes fleuries.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à huit cent quarante cinq mille cinq cent cinq dinars (845. 505 D, 000).

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu mardi le 22/01/2020 à 9 h et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Tunis sis à avenue Bab Bnet, Tunis.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix ou la présentation d'un chèque certifié portant ledit montant, ou encore une garantie bancaire irrévocable dudit montant. Pour les étrangers il faut, le cas échéant, en outre, obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine tout au long de la journée.

Pour d'amples renseignements contacter l'Avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Tunis.

2019403804VEPA1

Etude Maître Fethi Hajji

Huissier, 22 rue de D'Irak lafayette Tunis.

Tél : 71.846.251

MF : 1377214J/A/P/000

Avance de vente d'un fonds de commerce aux enchères publiques pour la troisième fois après une réduction de 20%.

L'huissier Fethi Hajji annonce qu'en daté du 16/01/2020 et à partir du 10 h du matin, il serait procédé à la vente d'un fonds de commerce qui consiste en un café moderne exploité sous le nom commercial « le Régal » comprenant tous ses éléments corporels et incorporels, et ce en vertu du la disposition d'appel n°: 16005/18648 prononcé le 19/10/2018 par le tribunal de cour d'appel de Tunis au profit du créancier poursuivant la Tunisian Saudi Bank (Anciennement stusid Bank) inscrite au registre de commerce sous le n° B16641997, et à l'encontre du débiteur poursuivi Ramzi nwiwi titulaire de la carte d'identité nationale n° : 05988256 personne physique inscrit au registre de commerce sous le n° : A01158262012 la dite vente serait effectuée au siège du dit fonds de commerce sis au 43 avenue de la liberté Tunis la mise a prix est fixée pour la somme de 567.728,640 dinars et l'adjudication serait faite au profit de l'adjudicataire le plus offrant et qui comprend outre le prix de la vente le montant des frais divers payables immédiatement et nul ne peut participer à la mise en vente s'il na pas consigné le 1/10 par chèque certifie qui sera consigné auprès de l'huissier chargé de la dite vente.

Tout participants aux enchères peut consulter le cahier des charges déposé au bureau de l'huissier pendant les horaires administratifs.

Cette annonce a était publier ou journal chourouque et le quotidien à la date de 20/12/2019.

2019403810VEPA1

Avis aux créanciers

Annonce de liquidation

Société CLASS ALU

RC N°B0150862006

Société à responsabilité Limitée

Capital : 500.000DT

Siège Social : 74 rue Mongi Slim Bhar Lazreg La Marsa-Tunis

RC N° B0150862006

MF N°0975143JAM000

Suite à la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 15 novembre 2019 enregistrée à la recette des finances de La Marsa en date du 25 novembre 2019 sous le N° 19507370 reçu N° 151261 et déposé au registre national des entreprises sous le N° 201986483 en date du 27 novembre 2019, il a été décidé de liquider la société et de nommer Mr Imed Hamouda Slim en qualité de liquidateur demeurant à l'adresse du siège social de la société.

Les créanciers éventuels doivent remettre les originaux de leurs créances au bureau du liquidateur sis au siège social de la société dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis aux journaux quotidiens.

2019R02706VEPA2

Annonce de Faillite

Société Z- FASHION - SARL-

AMROU Ibn ALAAS - KSAR HELLAL Monastir

MF: 1210256A/A/M/000

RC: B 1513831011

Le tribunal de première instance de Monastir a prononcé à la date du 27/11/2019 un jugement de faillite de la société Z-FASHION et la nomination de Mr Naoufel Bouzgarrou syndic de faillite.

Les créanciers sont appelés à inscrire leurs créances dans un délai de 30 jours de cette annonce à l'adresse suivante : l'expert Naoufel Bouzgarrou 11 avenue Tahar Sfar 4002 Sousse.

2019S01478VEPA2

Appel d'offres pour la vente d'un terrain nu

Sis à Ghar Tbiba Hiboun-Mahdia

En vertu d'une décision rendue sous le n°587 en date du 12 décembre

2019 par Mr.le juge - commissaire du Tribunal de première instance de Mahdia, Mr. Ismail SBAI, en sa qualité de syndic aussi bien de la société entreprise Bâtiment Yassine S.A.R.L, M.F: 0899698 n, que de Mohamed Ben Mahmoud Chouk, informe le public qu'il se propose de céder par voie d'appel d'offres suivant un cahier des charges un terrain nu non immatriculé d'une superficie de 350 m2 sis à Ghar Tbiba Hiboun- Mahdia.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres pourra visiter ledit terrain après avoir retiré le cahier des charges contre paiement de 100 dinars.

Le dernier délai pour l'envoie des offres est fixé à 17 janvier 2020.

Pour plus de renseignements, veuillez appeler le 53 89 2070.

2019S01480VEPA2

Dissolution de la société

Société de promotion immobilière «ELAIN»

SARL au capital social de 150.500 dinars

Siège social : Immeuble LOTUS rue LAC LOCKNESS LES BERGES DU LAC 1053 Tunis

MF: 788994C

Suivant P. V de l'assemblée générale extraordinaire en date du 7 mai 2019 enregistré à la recette des finances le Lac Tunis en date le 13 Mai 2019 sous le N°19503394 - Quittance N°M056047 dont un exemplaire a été déposé au centre National des entreprises identifiant unique N°788994C, les associés de la société de promotion immobilière «EL AIN» SARL ci-haut mentionnée, ont décidé la dissolution anticipée de la société et la nomination de Monsieur Mustapha Trabelsi en qualité de liquidateur de la société avec les pouvoirs les plus étendus .

Le lieu de la liquidation est fixé au siège social de la société sis à l'immeuble lotus rue Lac Lockness les Berges du Lac 1053 Tunis

Les créanciers doivent produire leurs créances au lieu de liquidation précité dans les délais légaux à partir de la date de la parution du présent avis au JORT.

2019403794VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation

Société Tunisian international Tourisme

«TIT»

Société anonyme au capital de 2 610 000 Dinars

Siège social : Hôtel Anaïs - 8050 Hammamet

R.C : B 1161861997

M.F : 341842H/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société «TIT» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra, le vendredi 17 janvier 2020 à douze heures (12h), au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2013

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2013

- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2013

- Approbations d'opérations

- Affectation des résultats

- Quitus aux administrateurs

- Fixation des jetons de présence

- Nomination des membres du conseil d'administration

- Nomination d'un commissaire aux comptes

-Information de la cession d'actions d'un actionnaire

- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités

2019R02701SANB3

Convocation

Société d'études de réalisation et d'exploitation Touristique

«SERET»

Société anonyme au capital de 4 200 000 Dinars

Siège social : Hôtel Le Zenith - 8050 Hammamet

R.C : B 1103171996

M.F: 288846 H A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société «SERET» sont invités à assister, le vendredi 17 janvier 2020 à dix heures (10h) du matin, au siège social, à l'effet de délibérer en :

Assemblée générale ordinaire, sur l'ordre du jour suivant:

- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2013

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2013

- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2013

- Approbations d'opérations

- Affectation des résultats

- Quitus aux administrateurs

- Fixation des jetons de présence

- Nomination des membres du conseil d'administration

- Nomination d'un commissaire aux comptes

-Information de la cession d'actions d'un actionnaire

- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités

Assemblée générale extraordinaire, à l'issue de la première à 10h 45 du matin, sur l'ordre du jour suivant:

- Application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales

- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités

2019R02702SANB3

Convocation

COMPAGNIE DE LOISIRS D'INVESTISSEMENTS MEDITERRANEENS D'ANIMATION TOURISTIQUE ET SPORTIVE

«CLIMATS»

Société anonyme

Au capital de 3 750 000 Dinars

Siège social : Hôtel Kinza - 8050 Hammamet

R.C : B11711999

M.F : 341861 L/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société «CLIMATS» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra, le vendredi 17 janvier 2020 à onze heures (11 h) du matin, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2013

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2013

- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2013

- Approbations d'opérations

- Affectation des résultats

- Quitus aux administrateurs

- Fixation des jetons de présence

- Nomination des membres du conseil d'administration

- Nomination d'un commissaire aux comptes

- Information de la cession d'actions d'un actionnaire

- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

2019R02703SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Djerba Thermalisme - SA

S.S : Z. T - Houmet Souk Djerba

R.C. : B199771996 - M.F : 024795B

Les actionnaires de la société Djerba Thermalisme - SA, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 30 Janvier 2020, au 8, rue Abou El Hassen El Gabsi Cité El Kadhra Tunis à 15 h, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Désignation d'un commissaire aux comptes pour les mandats 2014 - 2016 et 2017 - 2019;

2- Recomposition du Conseil d'Administration;

3- Pouvoirs pour formalités.

2019R02719SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

CLINIQUE LA CORNICHE COEUR ET VAISSEAUX S.A.

S.A. AU CAPITAL DE 2 400 000 DINARS

SIEGE SOCIAL: 1, BOULEVARD MONGI BALI - SOUSSE

M.F. : 745111W/A/M/000

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société CLINIQUE LA CORNICHE COEUR ET VAISSEAUX S.A. sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le mardi 14 janvier 2020 à 11 heures au siège social de la société sis au 1, Boulevard Mongi Bali, Sousse en vue de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant:

1. - Augmentation de capital social.

2. - Pouvoirs pour les formalités.

2019R02726SANB3

Société Touristique de L'Ile de Djerba

S.A. au capital de 24 700 000 dinars

Siège social : Angle rue du métal et rue des entrepreneurs ZI Charguia II - 2035 Tunis Carthage

Identifiant unique au Registre National des Entreprises : 0040782 P

Affiliation CNSS : 81731 - 57

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Touristique de L'Ile de Djerba, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 15 janvier 2020 à 11 heures au siège social sis à l'immeuble SOFIDE, angle rue du métal et rue des entrepreneurs ZI Charguia II - 2035 Tunis Carthage à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la démission du co-commissaire aux comptes pour le restant de son mandat (Exercices 2018 et 2019) et son remplacement par un nouveau co-commissaire aux comptes pour les exercices restants 2018 et 2019,

- Délégation de pouvoirs.

2019R02729SANB3

Société ZAGHOUAN DES EAUX CONDITIONNEES «SOZEC»

SA au capital de 1 928000 dinars

Siège social : EL Hmira Saouaf Zaghouan

Matricule Fiscal : 1022600X

Les actionnaires de la société SOZEC SA, sont convoqués à une assemblée générale ordinaire pour le 15 Janvier 2020 à 10 h au siège de la SAGES

capital, sis à B5, B6 immeuble Molka les Berges du Lac 1053 les jardins du Lac, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1 - Entériner le retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle.

2 - Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil relatif aux exercices 2014, 2015 et 2016.

3 - Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre des exercices 2014,2015 et 2016.

4 - Approbation des états financiers relatifs aux exercices 2014/2015 et 2016.

5 - Affectation des résultats.

6 - Quitus aux administrateurs.

7 -Fixation des jetons de présence.

5 - Pouvoir pour formalités

Veuillez agréer, messieurs, nos meilleures salutations

2019S01477SANB3

Société des conserves de Dar Allouche SOCODAL

S.A au capital de 12000 000 DT

Siège social: Dar Allouche, 8055 Kelibia Nabeul

Identifiant unique: 009372R

RC : B 131321998

MF : 009372/R/A/M/000

Matricule CNSS : 4728546

Suite à la réunion du conseil d'administration de la société du 16 décembre 2019 au siège social, les actionnaires de la société sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège social le lundi 20 janvier 2020 à dix heures du matin afin de débattre de l'ordre du jour suivant:

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration pour les exercices 2020, 2021 et 2022

- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022

2019403788SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

GE HEALTHCARE TUNISIA SARL

Société à responsabilité limitée

Rue du Lac Tana, Les Berges Du Lac, 1053 Tunis, Tunisie

Identifiant unique : 1467962R

Les associés de la société GE HEALTHCARE TUNISIA sus indiquée sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 21 janvier 2020 à 10H, au siège social de la société en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Ratification et des modalités et délais de convocation de l'assemblée;

2. Lecture et approbation du rapport de gestion établi par la gérance sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre

2017;

3. Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2017;

4. Affectation des résultats au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2017;

5. Approbation des conventions visées à l'article 115 et 475 du code des sociétés commerciales;

6. Nomination d'un commissaire aux comptes;

7. Quitus au gérant;

8. Pouvoirs en vue des formalités.

Les documents destinés aux délibérations de l'assemblée générale ordinaire sont mis à la disposition de chaque associé au siège social Durant le délai légal.

2019403799SANB3

Convocation à l'AGE des actionnaires

Société SAGES CAPITAL

SA au capital de 500.000 DT

Siège social : Imm. Molka Bur. B5-B6, Les Jardins du Lac 1053 Tunis

MF : 961710/W/A/M/000

RC : B2428492006

Les actionnaires de la société SAGES Capital s.a, sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui se tiendra le 17 janvier 2020 à 10 heures au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen de la situation financière de la société ;

2. Application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales ;

3. Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2019403820SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SMBSA «ELWIFAK» Chbika - Kairouan

MF : 1344233/H

Le conseil d'administration de la SMBSA "EL WIFAK" invite tous les adhérents à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 17/01/2020 à 10 heures au siège de la société à EL JWAWDA -Sidi Abdallah -Chbika, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Approbation des délais, formalités de convocation de l'assemblée;

2- Désignation d'un commissaire aux comptes

3- Lecture des rapports de gestion et des rapports du commissaire aux comptes des exercices 2017 et 2018.

4- Approbation des états financiers et des rapports de gestion des exercices 2017 et

2018.

5- Approbation de conventions entre les administrateurs et la société.

6- Quitus aux administrateurs

7- Affectation des résultats des exercices 2017 et 2018.

8- Acceptation de nouveaux adhérents.

9- Désignation des membres du conseil d'administration.

Les adhérents peuvent prendre connaissance des états financiers, des rapports et du texte des résolutions au siège de la société à partir du 09/01/2020

Le dernier délai d'envoi de la présentation de candidature au conseil d'administration Il a été fixé pour le 02/01/2020 et ce par voie de lettre recommandée avec accusé de réception.

2019S01475SODB3

Avis aux intéressés

La société coopérative des éleveurs de volailles «Al - Itquan» à Gafsa, dont le siège est à Alim - sened gouvernorat de Gafsa, avise que la session plénière de 2018 se tiendra le 17 janvier 2020 à 10 heure de matin au siège susmentionné.

Examen et approbation du rapport financier et moral.

2019X01574SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société MUTUELLE DE SERVICES AGRICOLES MIGHIRA

Société en liquidation -

RC : B02792009

M.F : 0026143 C

CNSS : 16219 - 20

Suite de l'ajournement de l'assemblée générale ordinaire réunir le 12 décembre 2019 a défaut de quorum Le liquidateur Slaheddine Slim invite Les actionnaires de la dite à se réunir en deuxième Assemblée Générale Ordinaire, Le Vendredi 10 Janvier 2020 à 16h à son bureau sis au Av 10 décembre 1948 immeuble SAADI tour AB 6ème Etage Bureau A22 Menzeh 4 Tel: 98507965 pour délibérer sur l'ordre de jour suivant:

L'avance de liquidation

2019403792SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société civile immobilière

15 Avenue de Carthage Tunis

Société civile immobilière au capital : 60 000 dinars

Siège social : 12 rue Tite Live - Carthage

MF : 1087102M

Messieurs les associés de la société « SCI 15 Avenue de Carthage » est invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 09 Janvier 2020 à 10 heures du matin au 15 Avenue de Carthage, 1000 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Ratification des modes et délais de convocation et de la tenue tardive de l'assemblée

2) lecture et approbation du rapport de gestion des exercices 2014,2015, 2016, 2017 et 2018.

3) Approbation des états financiers des exercices 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018.

4) Affectation du résultat des exercices 2014,2015, 2016, 2017 et 2018.

5) Approbation des conventions règlementées.

6) Quitus pour la gérance; et

7) Pouvoirs.

Les associés délibéreront sur l'ordre du jour en assemblée conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales et des statuts.

2019403811SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un titre de propriété

Mme Najet Ltaief titulaire de la CIN n°04152586 déclare avoir perdu le titre de propriété n°54292 daté du 3/10/2016 relatif au titre foncier n°96472 Monastir situé à Jemmel. Un certificat de perte relatif a été délivré sous le n°1093 daté du 16/12/2019 par le poste de police de Jemmel Nord.

2019S01485DIVD2

Rectificatifs

Société ALVA Tunisia SA

S.A. au capital de 11.600.000 Dinars

Siège Social : Zone industrielle Charguia Aéroport 2080 Ariana

0981044V/A/M000

Affiliation CNSS N° 341443-3

Rectification de l'annonce parue au JORT N° 76 (page 4223) N° 2018T01511SANB2 Dernier paragraphe : de renouveler la nomination de Mr Abdelmajid Jemii directeur général adjoint pour une durée de 3 années expirant le 30 juin 2021 au lieu du 30 juin 2020.

2019R02710RECZ9

CONSEIL NATIONAL D'ACCREDITATION "TUNAC"

BILANS COMPARES ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2018 & 2017

(Exprimés en Dinars)

ACTIFS	Notes	31/12/2018	31/12/2017
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations Incorporelles	1	199 969	199 969
Amortissements		<198712>	<195 426>
		1 257	**4543**
Immobilisations Corporelles	2	688535	622 255
Amortissements		<512816>	<471 033>
		175719	**151 222**
Immobilisations Financières		1 500	1 500
Provisions		<1500>	-
		-	**1 500**
Total des Actifs Immobilisés		**176 976**	**157 265**
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		**176 976**	**157 265**
ACTIFS COURANTS			
Clients et Comptes Rattachés	3	1308907	1 037 060
Provisions		<466323>	<337 469>
		842 584	**699 591**
Autres Actifs Courants	4	512 959	214 471
Provisions		<458>	<458>
		512 501	**214 013**
Placements et Autres Actifs Financiers		1 200 000	1 386 281
Liquidités et Equivalents de Liquidités	5	64 348	15 545
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		**2 619 433**	**2 315 430**
TOTAL DES ACTIFS		**2796 409**	**2 472 695**

CONSEIL NATIONAL D'ACCREDITATION "TUNAC"

BILANS COMPARES ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2018 & 2017
(Exprimés en Dinars)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES			
Subvention d'investissement		909 843	909 843
Ammortissement subvention d'investissement		<825 761>	<824 782>
		84 082	**85 061**
Résultats Reportés		1 918 740	1 849 895
Total des Capitaux Propres avant Résultat de l'Exercice	**6**	**2 002 821**	**1 934 955**
Résultat de L'exercice		**364 775**	**68 845**
Total des capitaux propres avant affectation		**2 367 597**	**2 003 800**
PASSIFS			
Passifs Courants			
Fournisseurs et Comptes Rattachés	7	165 527	155 242
Autres Passifs Courants	8	263 286	313 652
Total des Passifs Courants		**428 813**	**468 894**
TOTAL DES PASSIFS		**428 813**	**468 894**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & DES PASSIFS		**2796409**	**2 472 695**

CONSEIL NATIONAL D'ACCREDITATION "TUNAC"

ETATS DE RESULTATS COMPARES DES EXERCICES CLOS LES 31 DECEMBRE 2018 & 2017

(Exprimé en Dinars)

	Notes	31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION			
- Revenus		1 270 946	950 050
- Autres produits d'exploitation		979	4 529
- Subventions d'exploitation		746 000	637 400
Total des Produits d'Exploitation (1)	**9**	**2 017 925**	**1 591 979**
CHARGES D'EXPLOITATION			
- Achat consommés		47106	64 267
- Achat d'approvisionnements consommés		7 196	5 335
- Charges de personnel		701327	722 130
- Dotations aux amortissements et aux provisions		175 423	235 692
- Autres charges d'exploitation		790 650	601 386
Total des charges d'exploitation (2)	**10**	**1 721 702**	**1 628 810**
RESULTAT D'EXPLOITATION (1) - (2)		**296 222**	**<36 831>**
- Charges Financières Nettes	**11**	<21538>	<6 163>
- Produits des Placements	**12**	70 982	79 955
- Autres gains ordinaires	**13**	23 893	33 366
- Autres pertes ordinaires	**14**	<4 785>	<1 482>
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS		**364775**	**68 845**
- Impôt sur les bénéfices		-	-
RESULTATS NET DE L'EXERCICE		**364775**	**68 845**

CONSEIL NATIONAL D'ACCREDITATION "TUNAC"

ETATS DES FLUX DE TRESORERIE ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2018 & 2017

(Exprimé en Dinars)

	31/12/2018	31/12/2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	**364 775**	**68 845**
Ajustements pour :		
- Amortissements et provisions	46 569	<19 933>
-Amortissements des subventions d'investissement et sensibilisatio	< 979>	<4 529>
Variation des :		
- Créances	<142 992>	<14 704>
- Autres actifs	<298 488>	<99 764>
- Fournisseurs et autres	10 285	67 690
- Autres dettes	<50 161>	56 123
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	***<70 992>***	***53 729***
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements affectés à l'acqu. d'immo. corp & incorp	<66 486>	<52 032>
Encaissements suite à la cession d'immo	-	22 555
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	***<66 486>***	***<29 477>***
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Décaissement /placements	-	<401 905>
Encaissement /placements	186 281	317 604
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	***186 281***	***<84 301>***
Variation de trésorerie	**48 803**	**<60 048>**
Trésorerie au début de l'exercice	**15 545**	**75 594**
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**64 348**	**15 545**

2019R02707BCFA5

CAISSE NATIONALE DE RETRAITE ET DE PREVOYANCE SOCIALE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

(EN MILLIERS DE DINARS)

ACTIFS	EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018	EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017
Actifs non courants		
ACTIFS IMMOBILISES		
IMMOBILIATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	83 964	82 970
Moins amortissements	(58 201)	(56 454)
	25 763	26 516
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	80 647	77 416
Moins provisions	(1 136)	(1 136)
	79 511	76 280
Total des actifs non courants	105 275	102 796
Actifs courants		
AFFILIES ET COMPTES RATTACHES	828 076	1 004 571
Moins provisions	(8 089)	(8 065)
	819 987	996 506
AUTRES ACTIFS COURANTS	235 268	44 767
PLACEMENTS A MOINS D'UN AN	28 287	76 779
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	13 762	8 125
Total des actifs courants	1 097 304	1 126 177
TOTAL DES ACTIFS	1 202 578	1 228 972

CAISSE NATIONALE DE RETRAITE ET DE PREVOYANCE SOCIALE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

(EN MILLIERS DE DINARS)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE	
	2018	2017
CAPITAUX PROPRES		
Reserves	(1 031 099)	(847 915)
Resultat de l'exercice	(787 425)	(182 796)
Total des capitaux propres	(1 818 524)	(1 030 711)
PASSIFS		
Passifs non courants	92 309	75 212
Passifs courants		
Affilies et comptes rattaches	72 408	62 661
Autres passifs courants	2 793 113	2 108 648
Concours bancaires et autres passifs financiers	63 271	13 162
Total des passifs courants	2 928 792	2 184 471
TOTAL DES PASSIFS	3 021 101	2 259 683
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	1 202 578	1 228 972

CAISSE NATIONALE DE RETRAITE ET DE PREVOYANCE SOCIALE

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2018

(EN MILLIERS DE DINARS)

	EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE	
	2018	2017
Revenus techniques des regimes	3 944 269	3 629 068
Couts techniques des regimes	(4 856 558)	(4 380 459)
Marge brute	(912 289)	(751 392)
Autres produits d'exploitation	12 875	13 304
Autres charges d'exploitation	(91 730)	(72 960)
Resultat d'exploitation	(991 144)	(811 048)
Produits financiers	2 762	8 755
Autres produits ordinaires	958	3 002
Resultat net de l'exercice	(787 424)	(799 291)
Subvention de l'Etat au profit de la caisse		500 000
Contribution solidarité sociale	200 000	
Effets de modifications comptables (net d'impôts)		116 495
Resultat net de l'exercice après effets de modifications comptables	(787 425)	(182 796)

CAISSE NATIONALE DE RETRAITE ET DE PREVOYANCE SOCIALE

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE ANNEE 2018

(EN MILLIERS DE DINARS)

	EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE	
	2018	2017
FLUX DE TRESORERIE		
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION	154 898	(313 422)
Encaissement Reçus des des EC et affiliés	3 519 081	3 015 957
Subvention de l'Etat au profit de la caisse		500 000
Contribution solidarité sociale	200 000	
Avance de la trésorerie générale au profit de la caisse	460 000	100 000
Avance ministère des affaires sociales	28 000	
Sommes versées Aux Affiliés	(3 912 817)	(3 543 453)
Sommes versées Aux Personnels	(35 436)	(38 274)
Interes des placements net reçus	2 875	7 994
Charges financières	(613)	
impots et taxes payés	(98 816)	(349 078)
Sommes versées aux fournisseurs	(7 376)	(6 568)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	(4 078)	(31)
DECAISSEMENTS PROVENANT DES ACQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, INCORPORELLES	(1 538)	(1 567)
DECAISSEMENTS PROVENANT DES ACQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	(31 467)	(31 175)
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	28 764	30 886
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	163	1 825
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE LA CNAM	(214 633)	202 333
ENCAISSEMENT DE LA CNAM	1 639	689 920
DECAISSEMENT DE LA CNAM	(216 272)	(487 587)
VARIATION DE TRESORERIE	(63 812)	(111 120)
TRESORERIE DEBUT DE PERIODE	14 302	125 424
TRESORERIE FIN DE PERIODE	49 509	14 302

2019R02720BCFA5

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.



Abonnement au Journal Officiel

de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus